

Propositions pour une meilleure intégration dans le P.L.U. des SERVICES DE CARS ETAPLES–LE TOUQUET



Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la ville du Touquet a été arrêté en séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2004. Pas plus que le Projet d'Aménagement et de Développement (PADD), son Règlement ne prend en compte les transports en commun puisque cette expression n'y est mentionnée qu'une fois et que les mots autobus ou autocar n'y figurent pas du tout.

La création récente (août 2003) d'un nouvel arrêt « Thalasso » sur le front de mer, dont notre Association est l'initiatrice, va pourtant dans le bon sens. L'occasion semble donc propice pour réexaminer le circuit des autocars en ville et hors ville, en collaboration avec le Conseil Général, le Conseil Régional, la Municipalité et les Cars Dumont.

Parmi les propositions qui sont faites ci-après, deux idées se détachent particulièrement :

- En ville, mise en valeur de l'axe de circulation avenue de l'Atlantique
- Hors ville, meilleure desserte des alentours du centre commercial de la Canche.

Ces modifications sont pour la plupart d'un coût modeste et respectent les circuits habituels, sans toucher aux arrêts existants. Une amélioration de l'accès aux cars ne peut qu'encourager un meilleur usage quotidien des transports en commun au Touquet, contribuant ainsi à soulager une circulation automobile croissante tout en favorisant un meilleur taux de fréquentation – et donc une meilleure rentabilité – de la ligne Etaples–Le Touquet.

Propositions détaillées ci-après

1-En ville

Création arrêt Atlantique, coté mer (avec abribus) Report terminus navettes depuis le Marché jusqu'à Atlantique

Rajout arrêt intermédiaire rue Monnet
Création arrêt au giratoire Daloz/Godin
Amélioration des indications sur bornes
Amélioration des marquages en forêt

2-Hors ville

Création arrêt centre commercial Canche
Rajout d'un arrêt avenue Godin (Whitley)



I - Quelques chiffres.

Nombre de services quotidiens dans chaque sens entre Etaples et le Touquet :

En semaine

- du lundi au vendredi, 9 à 13 services suivant le jour et le sens
- le samedi, 9 à 10 services suivant le sens.

Dimanches et jours fériés

- en été, 6 à 8 services suivant le sens
- le reste de l'année, 1 à 2 services suivant le sens, en soirée seulement (aucun service de jour).

Dessertes : 4 à 5 de ces services quotidiens dans chaque sens sont inclus dans la liaison Berck–Boulogne (en semaine seulement), 4 à 6 sont inclus dans la liaison Berck–Etaples, 2 à 4 suivant la saison et le sens sont particuliers au trajet Etaples-le Touquet ("navettes"). Ils assurent notamment le transfert des voyageurs SNCF en provenance ou à destination des métropoles régionales et parisiennes : Calais, Boulogne, Lille, Béthune, Arras, St Pol, Abbeville, Amiens et Paris.

Prix du billet : de 1,70 € à 1,20€ (en carnet), ~~sû~~ dix fois moins que la course en taxi. Tarif double après 20 heures. Durée : 15 à 20 ' en temps normal, des ralentissements notables pouvant survenir en été (et très importants à l'occasion de l'Enduro !).

Nombre d'arrêts en ville :

- 2 au nord : Quentovic, école maternelle
- 2 au centre : Eglise, place du Marché
- 1 au sud : Thalasso.

Nombre d'arrêts hors ville

- 4 ou 5 à l'est : en forêt (depuis l'avenue de Lattre)
- 1 au sud : camping Stoneham

Particularité du parcours en ville : les marchés hebdomadaires du jeudi et du samedi (plus lundi en été), obligent les cars à se détourner du circuit habituel passant traditionnellement par la place du Marché (jadis "gare routière" lorsque la SNCF y tenait un guichet) et à emprunter le boulevard Daloz sur toute sa longueur. Ce détour est en place jusqu'à 15 heures et concerne environ 20% du nombre total de services (30% en été).

Les jours sans marché, le trajet dans les deux sens Touquet → Berck et Touquet → Etaples se fait par le front de mer (boulevard de la Plage et boulevard Pouget).

A ce propos, le PLU prévoyant dans les années à venir la mise en voie unique et sens unique du boulevard de la Plage, il faudra veiller à maintenir la circulation des cars dans le sens Sud→Nord entre l'avenue de l'Atlantique et la rue L. Monnet, de façon à conserver la desserte dans les deux sens de l'important secteur Thalasso-Base Sud.



II - CIRCUIT EN VILLE

Malgré la création de l'arrêt Thalasso et le nouveau circuit passant dans les deux sens par le front de mer (bonne initiative car il accentue la visibilité des cars auprès des vacanciers et estivants, voyageurs potentiels), il existe toujours un déséquilibre entre la desserte des parties nord et sud de la ville, comme le montre l'énumération en page 2. Il y aurait donc lieu de **mieux répartir la circulation des cars sur leur trajet actuel dans la partie sud de la ville.**

A- Arrêts supplémentaires

1)- Dans le sens Touquet → Berck, **ajout d'un arrêt** entre Marché et Thalasso à l'extrémité de la rue J.Monnet, arrêt qui pourrait être limité à la descente seule (un marquage au sol suffirait). Le car y marque toujours un temps d'arrêt avant de s'engager sur le boulevard. Cet arrêt pourrait aussi être reporté en face sur le bd. de la Plage (comme l'arrêt Thalasso actuel), sans limitation particulière dans ce cas.

2)- Dans les deux sens, **création d'un arrêt** au niveau du giratoire bd. Daloz-Av. Atlantique-Av. Godin. Cet arrêt serait symétrique de celui existant déjà à l'extrémité nord du bd. Daloz. A eux deux, ils marqueraient les entrées-sorties de la ville sur cet axe central.

3)- Dans le sens Berck → Etaples, **création d'un arrêt avenue de l'Atlantique avec abribus, à hauteur de la rue de Paris, secteur à densité de population élevée en saison. L'avenue étant très à découvert et particulièrement exposée aux intempéries, la mise en place d'un abribus est souhaitable, renforçant aussi son identité d'axe de transport urbain.**

Cet arrêt, plus stratégiquement disposé et mieux en valeur que l'actuel point d'arrêt du boulevard Pouget marqué par un simple zébra, le remplacerait (ou le compléterait) et serait, comme lui, desservi en dehors des heures de marché. Il identifierait mieux l'avenue de l'Atlantique en tant qu'axe de circulation privilégié.

En effet, l'Avenue de l'Atlantique est notée dans le plan d'élaboration du PLU comme un axe prioritaire: *"L'avenue Quentovic et l'avenue de l'Atlantique, situées à chaque extrémité du boulevard de la mer, constituent des axes d'accès privilégiés à la plage et doivent être lisibles tant au niveau du plan de circulation que de l'espace public même"*.

NB. Le point d'arrêt Thalasso existant, également très à découvert, pourrait bénéficier lui aussi d'un abribus.

B- Signalétique au sol

- Arrêts en forêt.

Certains des arrêts en forêt ne semblent connus que des habitués. Il faudrait les rendre plus visibles par marquage au sol ou mise en place de panneaux.

(Pour mémoire, l'arrêt Thalasso nécessitait un marquage au sol en raison de la piste cyclable. Ce marquage est désormais réalisé; un panneau «Autobus» est également en place).



C- Indications sur les bornes

Les voyageurs de passage sont souvent dans l'ignorance du circuit alternatif des jours de marché. Il faudrait porter sur les bornes des mentions visibles et permanentes à cet effet.

- Arrêt Thalasso

Par exemple mention : « *Arrêt non desservi les jours de marché jusqu'à 15 heures (jeudi et samedi toute l'année + lundi de Pâques et en été)* ».

- Nouvel arrêt Atlantique

Même mention.

- Arrêt place du Marché

Mention : « *Les jours de marché jusqu'à 15 heures, arrêt reporté bd. Daloz devant l'Eglise* ».

Par ailleurs, la borne est marquée "Le Touquet". Il serait plus logique d'indiquer "Place du Marché".

- Arrêt Quentovic

Cet arrêt avec abribus ne comporte aucune indication de ligne ou tableau d'horaires.

D- Autocars navettes.

Les "navettes" Etaples – Le Touquet, au nombre de deux à quatre départs par jour dans chaque sens, ont aujourd'hui leur terminus place du Marché. **Par souci de cohérence, on pourrait reporter ce terminus au nouvel arrêt Atlantique proposé ci-dessus, à hauteur de l'abribus déjà évoqué.**

Cette modification serait sans grand effet sur les déplacements des cars et pourrait même faciliter leurs manœuvres en ville, d'autant plus que, le dépôt se trouvant à Berck, certains véhicules circulent à vide entre Le Touquet et Berck en début ou fin de service. De plus, la largeur de l'avenue de l'Atlantique est favorable au stationnement temporaire des cars (que l'on a déjà vu, en avance sur l'horaire normal, stationner à cet endroit avant de rejoindre la place du Marché).

Distances à pied entre arrêts en ville

Dans les deux sens :	De Quentovic à Ecole maternelle :	320 m
	De Ecole maternelle à Eglise :	400 m
	De Eglise au Marché :	250 m
	De Eglise au <i>giratoire Daloz</i> :	450 m environ
<hr/>		
Dans le sens Touquet → Berck :	Du Marché à <i>l'extrémité rue Monnet</i> :	200 m environ
	De la <i>rue Monnet</i> à Thalasso :	500 m environ
	De Thalasso au <i>giratoire Daloz</i> :	500 m environ
<hr/>		
Dans le sens Touquet → Etaples :	Du <i>giratoire Daloz</i> à <i>Atlantique</i> :	400 m environ
<hr/>		
Distance moyenne entre arrêts : 380 m.		
("Nouveaux" arrêts en italiques)		



III - CIRCUIT HORS VILLE

Entre Le Touquet et Etaples

A l'est, hors forêt, le trajet situé entre le carrefour av. de Gaulle–av. de Lattre et le giratoire de Cucq-Pont rose par Trépied ne comporte qu'un arrêt, situé dans Trépied, au carrefour avec la D940. Il n'en existe en particulier aucun desservant le centre commercial de la Canche.

On pourrait donc créer un arrêt à proximité du centre commercial de la Canche sur le trajet actuel, au carrefour av. Trépied-av. de l'Europe. Cet arrêt serait proche également (220 m environ par chemin piétonnier direct) de la maison de retraite Fontaine Médicis qui, bien que située sur la commune de Cucq, est fréquentée par nombre de visiteurs venant du Touquet ou de la gare d'Etaples.

NB. Si dans l'avenir le futur pôle économique et éducatif de la Canche est réalisé, avec notamment la présence d'un collège, le trajet devra de toute façon être réaménagé. Dans ce cas, le futur pôle pourrait prévoir un axe de circulation reliant l'avenue de Trépied à l'avenue des Canadiens ou l'allée des Champs- Elysées (on rétablirait ainsi l'ancienne voie reliant jadis Etaples au Touquet).

Entre le Touquet et Stella

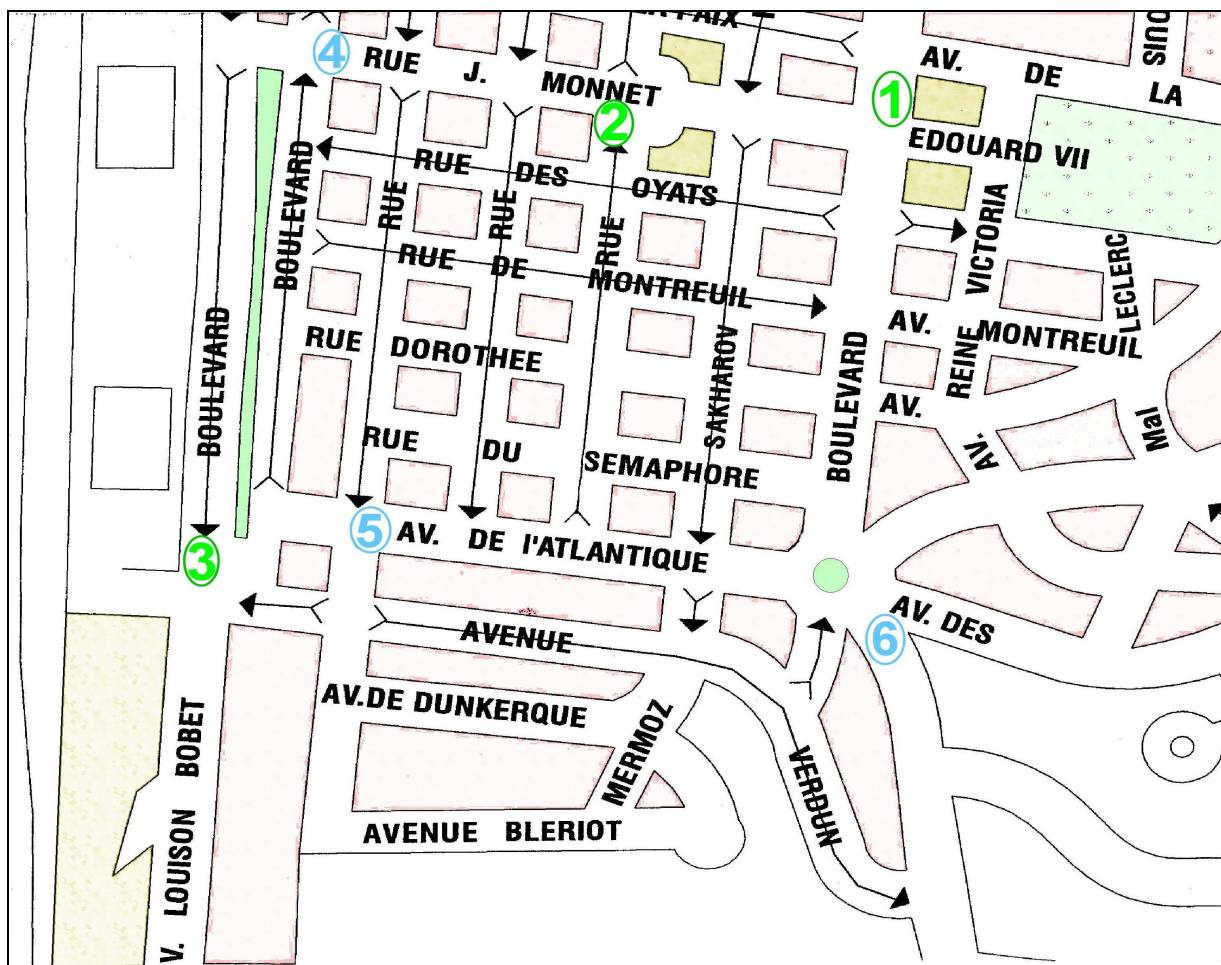
Au sud, il n'existe qu'un arrêt sur l'avenue Godin en direction de Stella/Cucq, à hauteur de Mayvillage et du camping Stoneham. Il conviendrait d'en rajouter un deuxième plus loin lors de l'achèvement de la dernière tranche du pôle résidentiel dunaire Whitley.

Récapitulatif des modifications proposées

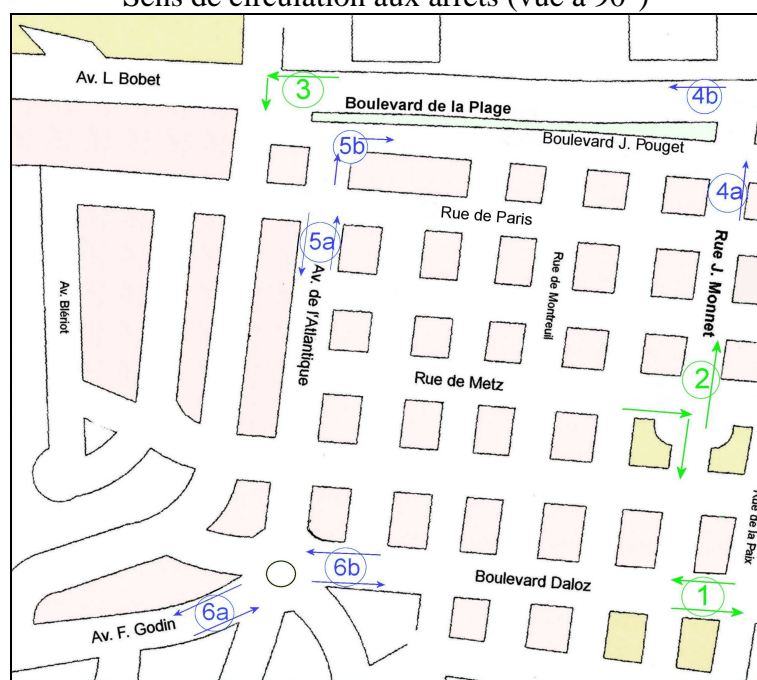
(les plus marquantes en **gras**)

	Premier intervenant
En ville :	
- Rajout arrêt intermédiaire rue Monnet	Mairie ou C. Général
- Création arrêt Atlantique, coté mer (avec abribus)	Conseil Général
- Création arrêt giratoire Daloz/Godin	Conseil Général
- Amélioration des marquages en forêt	Mairie ?
- Amélioration des indications sur bornes	Cars Dumont
- Report terminus navettes depuis le Marché jusqu'à Atlantique	Cars Dumont ?
Hors ville :	
- Rajout éventuel d'un arrêt avenue Godin, coté Whitley.	Conseil Général
- Création arrêt centre commercial Canche.	Conseil Général

EMPLACEMENTS DES ARRETS EN VILLE, côté sud



Sens de circulation aux arrêts (vue à 90°)



Arrêts existants :

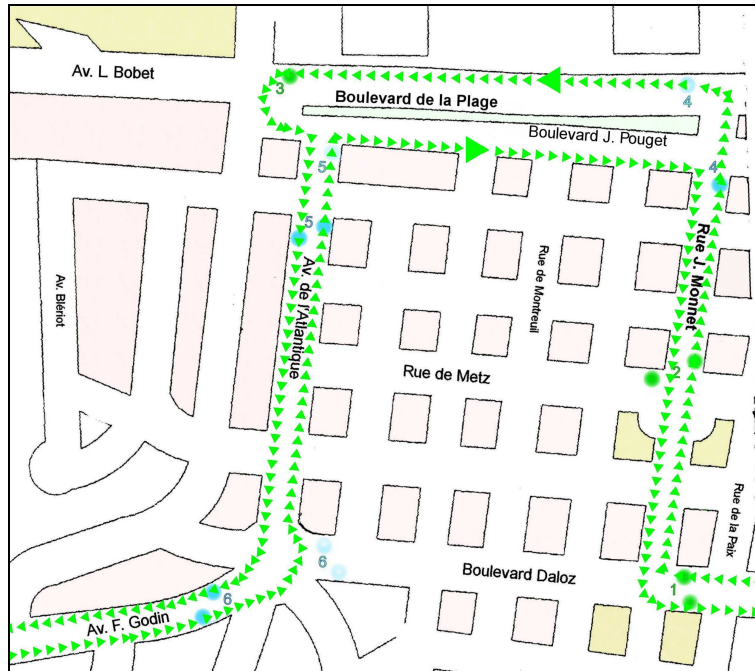
- 1 Eglise
- 2 Marché
- 3 Thalasso (sens Touquet→Berck)

Arrêts proposés :

- 4 Monnet/bd de la Plage
(2 emplacements possibles, a ou b)
- 5 Atlantique/bd Pouget
(2 emplacements possibles, a et/ou b)
- 6 Giratoire Daloz/Godin
(2 emplacements possibles, a ou b)

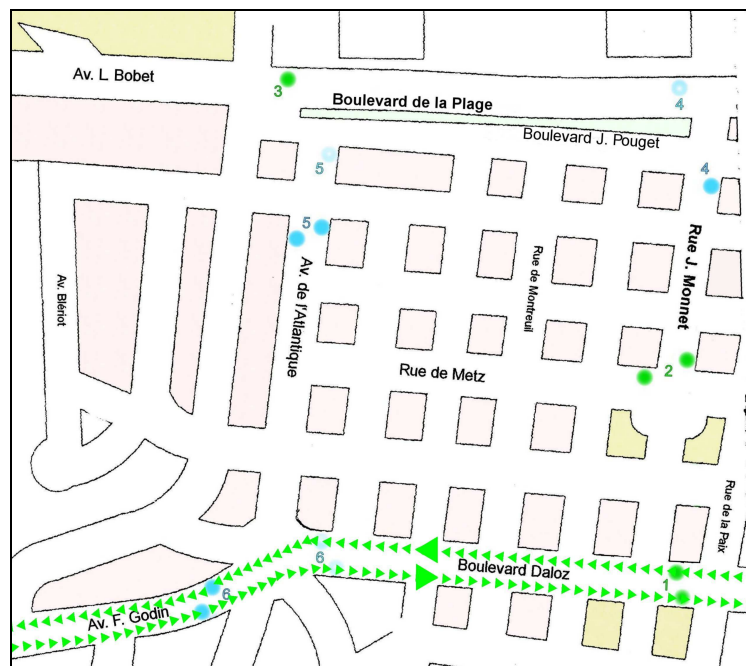
TRAJETS VILLE EN TEMPS NORMAL (hors marché)

80% du nombre de services (70% en été)



TRAJETS LES JOURS DE MARCHÉ

20% du nombre de services (30% en été)





Emplacement de l'arrêt proposé + abribus avenue de l'Atlantique

Carrefour av. de l'Atlantique-rue de Paris (dos à la mer)



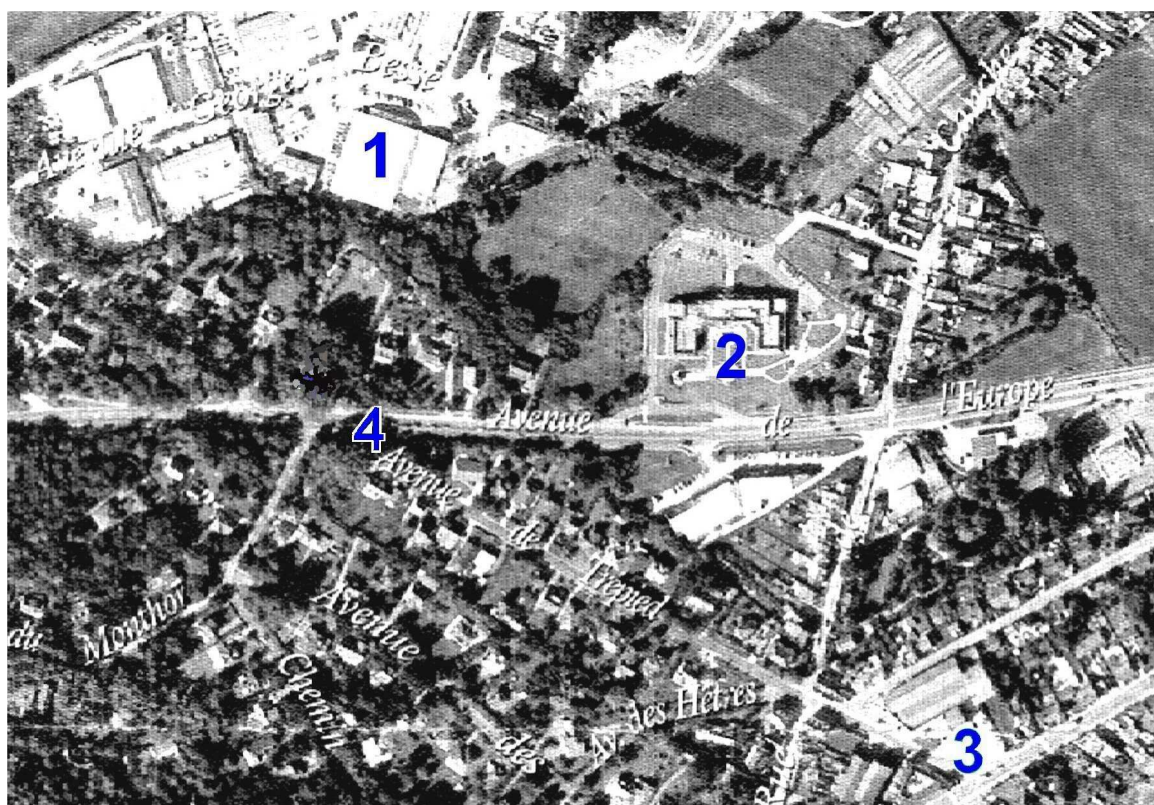
Le même en regardant vers la rue de Paris (face à la mer)



TRAJET HORS VILLE AUX ABORDS DU CENTRE COMMERCIAL



- 1 Centre Commercial de la Canche
- 2 Maison de retraite
- 3 Arrêt actuel dans Trépiéd
- 4 Arrêt supplémentaire proposé (par exemple, av. de Trépiéd à hauteur du feu tricolore)



Vue aérienne (1 cm = 40 m environ)



ADDENDA

(Questions ne relevant pas strictement du P.L.U.)

Amélioration des relations avec la SNCF

Malgré l'indication ETAPLES-LE TOUQUET portée sur les billets SNCF et sur les panneaux de la gare, la ville du Touquet semble quelque peu oubliée à l'arrivée des trains. Il n'existe notamment aucune communication entre la gare et les cars concernant d'éventuels retards, notamment pour les trains en provenance de Paris, lesquels représentent pourtant une des sources majeures de fréquentation des cars, surtout en été. Si le train est en retard, le départ du car se fait à l'initiative du chauffeur, ce qui peut donner lieu à départ prématuré (par exemple, après attente de 5 minutes alors que le train avait 6 minutes de retard) ou à immobilisation inutile (le car ayant attendu 10 minutes alors que le train avait une ½ heure de retard).

Les cars ne sont plus annoncés en gare d'Etaples comme étant en « **correspondance** » mais comme de « **liaison** » (et encore, quand l'annonce a lieu !). C'était pourtant le cas il y a quelques années et c'est toujours le cas en gare de Rang-du-Fliers pour les cars à destination de Berck. Une « liaison » serait donc nécessaire entre le guichet SNCF et les cars pour permettre au chauffeur de décider en connaissance de cause s'il peut attendre encore un peu (train légèrement en retard) ou pas du tout (train nettement en retard). Ce problème est à étudier en accord avec la SNCF, les cars Dumont et le Conseil Régional.

Extrait de la charte de service public de la SNCF (octobre 2004).

... "Avec ses valeurs de service public, la SNCF s'engage auprès de tous ses clients pour :

... **la coopération et l'intermodalité** / Faciliter l'acheminement des voyageurs et des marchandises de bout en bout (coopération entre moyens de transport, aménagement des gares, correspondances,...) en France et à l'échelle européenne."

Attente place de la gare à Etaples.

Les jours d'affluence à Etaples en direction du Touquet, 10 à 15 minutes peuvent être nécessaires au chauffeur pour encaisser le prix des voyages et remettre à chacun son ticket de transport. En cas d'intempéries, les voyageurs peuvent difficilement utiliser l'abribus existant, situé plus bas et sont donc fortement incommodés. Pourquoi ne pas mettre en place une **protection légère « anti-pluie »**, genre galerie couverte sur le terre-plein le long duquel se range le car.

Voeux pour l'avenir (on peut rêver ...).

- Instauration de billets combinés SNCF-car.
- A défaut de transports légers ou alternatifs, prise en charge partielle des frais de taxis les jours sans services (voir proposition ci-après).
- Etudier les exemples de transports légers existant ailleurs en France (St Brieuc, Laval, Cagnes, Evreux, Vichy, ...).

Rédacteur : Roland BÉSET
Collectif Citoyen Mer et Terres d'Opale



Mise à jour octobre 2004



Proposition pour une prise en charge partielle des frais de taxis le dimanche.

La loi sur l'air de 1996 a rendu obligatoire la rédaction d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) dans les agglomérations comptant plus de 100.000 habitants. Ailleurs, une telle disposition est seulement conseillée. L'objectif, fixé par la loi, est de réduire l'usage de la voiture et de développer les moyens de déplacement économiques et collectifs.

Hors saison (juin, juillet, août) il n'y a aucun service de car en journée les dimanches et jours fériés entre Etaples et le Touquet. Seuls sont prévus en périodes scolaires 1 à 2 voyages par soirée (essentiellement pour les élèves du lycée hôtelier). Certaines personnes peuvent donc être amenées à écourter leur séjour en partant le samedi au lieu du dimanche. A défaut de transports de substitution, pourquoi ne pas étudier une solution de remboursement partiel en liaison avec les trains ces jours là ?

Certes, cela peut surprendre mais considérant que les panneaux de la gare d'Etaples ainsi que les billets SNCF portent clairement l'indication "ETAPLES-LE TOUQUET", que le prix d'un aller-retour en taxi entre Etaples et le Touquet est comparable à celui d'un aller PARIS 2^o classe, que le trajet entre la gare et la place du marché couvert nécessite une bonne heure de marche à pied, que la tendance générale est à la limitation de l'usage des voitures individuelles pour les déplacements urbains, que la ville du Touquet revendique depuis plus d'un siècle l'appellation "Paris-Plage" (comme l'a rappelé une récente campagne de promotion parisienne) ainsi que celle plus récente de "4-Saisons" et pour d'autres raisons encore ... on pourrait envisager un remboursement partiel des frais de taxis sur la base de la différence avec les pleins tarifs autocars (1,70 € avant 20 heures, 3,40 € après).sur justificatifs "billet de train + reçu taxi".

Exemples : course en journée $10 - 1,70 = 8,30$ € de remboursement
course en soirée $13 - 3,40 = 9,60$ € de remboursement.

Le concept d'excellence souvent cité par notre Député-Maire ainsi que le souci de montrer l'exemple ne pourraient-ils pas conduire à ce que le financement soit pris en charge par la ville du Touquet ?

Le dispositif pourrait être mis à l'essai pendant une période de un an hors saison (39 semaines).

Coût annuel pour la ville pour 2 voyageurs par jour : $8,30 \times 2 \times 39 = 647$ €

Coût annuel pour la ville pour 10 voyageurs par jour : $8,30 \times 10 \times 39 = 3.237$ €

La population concernée hors saison étant restreinte, le risque financier paraît faible. Néanmoins, pour limiter encore plus ce risque, le remboursement pourrait se borner dans un premier temps à une participation, par exemple 50%. Dans ce cas les coûts annuels ci-dessus passeraient respectivement à 323,50 et 1.618,50 €.

De tels montants sont sans commune mesure avec les frais qu'occasionneraient des transports alternatifs légers ou des navettes gratuites (ni même assurément avec le coût de la récente campagne de promotion). Reste à évaluer le bénéfice d'un tel dispositif pour l'économie et les finances locales. Nous en laissons le soin aux spécialistes budgétaires de la station !